



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie
65130 Capvern

Du 21 Juillet 2015 à 20 heures 30

PRESENTS : MM. DASTUGUE G. ZANON M. LARAN JP. ROYO F. DURANCET J. BROUCA-CABARRECQ C. ALONSO Th. FORNER M. PARROU M. CHAUVET G. PEYROUZELLE M. CABANAC V.

PROCURATIONS : -LACHAUD P. (ZANON M) KATZ M. (PARROU M) ROTGÉ Ch. (DURANCET J)

ABSENTS :

Secrétaire de séance : Madame Magali PARROU

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION D UN AUDIT THERMAL

Plan de financement : 25% Etat : 25% Région : 25% Département : 25% Commune : 25%

Pour : 15

BUDGETS PRIMITIFS ANNEXE DES THERMES

La Chambre Régionale des Comptes a établi un budget dans lequel sont modifiés : la subvention d'équilibre de la Commune qui passe de 80.000€ à 117.500 € et les amortissements réduits de 372.718 € à 236.139 €.

Pour : 13 Abstention : 2

CHOIX DU BUREAU D ÉTUDES : STATION D ÉPURATION DE LA ZONE D INTERMARCHÉ

La station d'épuration de la zone Intermarché arrive à sa fin. 2 bureaux d'études ont été consultés.

Le bureau GIRUS de Ramonville (31) qui présente un devis de 6.426 € et le bureau PRIMA de Maubourguet (65) pour un devis de 6.720 €

Le bureau GIRUS a été retenu.

Pour : 15

MOTION DE SOUTIEN A LA TRESORERIE DE LA BARTHE DE NESTE

L'état souhaitant supprimer la Trésorerie de La Barthe de Neste, la CCNB demande à la Commune de soutenir avec une motion demandant de ne pas fermer cette trésorerie.

Pour : 15

NOMINATION ADJOINT /CREATION DE POSTES

Nomination d'un Adjoint technique 2^{ème} classe et création de 2 postes d'agents de maîtrise classe C.

Pour : 15

MODIFICATION DE LA FOURCHETTE DU TAUX DE L'IAT

L'ancienne délibération n'ayant pas une fourchette du taux suffisamment large, celle-ci a été élargie.

Pour : 15

NON VALEUR REGIE ELECTRICITE EAU ASSAINISSEMENT

Le Tribunal de Commerces de Tarbes nous déclare clôturer pour insuffisance d'actif, la dette de l'ancienne boulangerie soit : 13.059 € pour l'ensemble des Régies.

Pour : 15

MARCHÉ DU VILLAGE

Pour satisfaire les besoins de ce marché hebdomadaire, le Conseil Municipal accepte de voter 6 heures supplémentaires mensuelles pour le Régisseur.

Pour : 15

CINÉMA

2 régisseurs suppléants ont été nommés.

Pour : 15

Question diverses : information a été faite à Mr Jean Paul LARAN en ce qui concerne les 2 incendies qui se sont produits au SMECTOM, ainsi qu'une information sur le bilan de la fête de la Saint Pierre, présentée par Mr Jacques DURANCET.

La séance est levée à 23h.

Le Maire, Gilbert DASTUGUE.